

## **Conseil d'administration**

**du 31/10/2003**

### **III-Convention-Contrat-Marché**

#### **2 – Fiabilisation de l'alimentation électrique de l'usine du Drézet**

L'étude diagnostic réalisée par le bureau d'études SECHAUX et METZ pour le compte de l'exploitant a conclu à l'intérêt de modifier l'alimentation électrique de l'usine. La séparation des postes de livraison et du tableau 20 kV permet de réduire considérablement les durées d'indisponibilité en cas d'incident sur la moyenne tension. Cette opération, estimée à 180 000 € HT, a été inscrite au budget 2003 de la Centrale d'Eau.

Les travaux peuvent être organisés sous maîtrise d'œuvre des services de l'I.A.V. avec une assistance technique de la SEPIG. Celle-ci interviendrait selon une convention qui sera étudiée par la Commission Permanente.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **Décide de lancer la procédure de consultation sous la forme de mise en concurrence simplifiée**
- **Charge le Président de négocier et de signer avec la SEPIG la convention d'assistance technique**

**Pour Extrait Conforme  
LE PRESIDENT**

**J. BRIEND**